



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE 2026

Conférence de presse

31 août 2026

Faire réussir chaque élève, préparer l'avenir de la Guadeloupe

Cette rentrée 2026 s'inscrit dans un monde qui évolue rapidement. La baisse démographique, le changement climatique, le développement de l'intelligence artificielle et les réalités propres à notre territoire nous invitent à faire évoluer notre École. Une priorité doit cependant continuer à guider chacune de nos décisions : la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

Nous devons d'abord permettre à chacun de maîtriser les savoirs fondamentaux. Les résultats progressent, mais des écarts persistent, notamment en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes. C'est pourquoi nous poursuivons notre action dès l'école maternelle, tout en renforçant la continuité des apprentissages jusqu'au lycée et l'accompagnement des équipes.

Nous devons aussi préparer nos élèves au monde de demain. L'intelligence artificielle offre de nouvelles possibilités, à condition d'en faire un usage raisonné et responsable. Former les personnels et développer l'esprit critique des jeunes sont désormais des enjeux essentiels.

Notre École doit également s'adapter aux réalités de la Guadeloupe. La baisse des effectifs nous conduit à faire évoluer l'offre éducative avec les collectivités, en préservant la proximité et la qualité du service public. Face aux risques naturels et aux effets du changement climatique, nous devons aussi mieux protéger les élèves et les personnels, sécuriser les établissements et garantir la continuité des apprentissages.

Enfin, la réussite passe par une École accueillante, inclusive et protectrice. La lutte contre le harcèlement et les violences, l'attention portée à la santé et au bien-être, l'accompagnement des élèves à besoins particuliers, ainsi que la place donnée au sport, à la culture et aux valeurs de la République participent pleinement de cette ambition.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous les personnels. Je remercie également les familles, les collectivités et nos partenaires pour leur mobilisation à nos côtés. Ensemble, continuons à construire une École exigeante, protectrice et ouverte sur l'avenir, au service de la jeunesse et de la Guadeloupe.

Gabriele FIONI
Recteur de la région académique Guadeloupe
Chancelier des universités



1 L'enjeu démographique

La Guadeloupe connaît depuis plusieurs années une baisse continue de ses effectifs scolaires, portée par le recul de la natalité et les dynamiques migratoires : en dix ans, l'académie a perdu près de 22 000 élèves, soit plus d'un cinquième de ses effectifs — l'une des évolutions les plus marquées au niveau national. Cette tendance se poursuit à la rentrée 2026, avec une baisse estimée à 1 700 élèves dans le secteur public (574 en premier degré, 1 109 en second degré). Le patrimoine immobilier scolaire fait par ailleurs face au vieillissement des bâtiments, à l'exposition aux risques naturels et aux exigences croissantes d'accessibilité.

Comment concilier proximité, qualité et soutenabilité des structures scolaires dans un contexte de baisse démographique durable ?

L'évolution de la carte scolaire s'inscrit dans une démarche concertée avec les communes, le conseil départemental et le conseil régional : adaptation de l'offre aux évolutions démographiques, modernisation et sécurisation des infrastructures, prise en compte des risques climatiques, opérations de fusion, relocalisation et réhabilitation lorsqu'elles renforcent la qualité du service rendu aux élèves.

Cette transition démographique doit permettre d'être un levier d'amélioration durable du service public d'éducation, au bénéfice de la réussite des élèves et de l'attractivité du territoire.

En chiffres

*consolidés 2025/2026

83 044 élèves

309 écoles

60 collèges

33 lycées



2 Le pilotage pédagogique

La mobilisation des équipes pédagogiques et des corps d'inspection garantit le déploiement des priorités nationales (savoirs fondamentaux, école inclusive, numérique, égalité des chances et filles-garçons, « collèges en progrès »). Malgré des progrès réguliers, la performance de l'académie reste marquée par des écarts importants avec le national, en particulier en compréhension de l'écrit et résolution de problèmes en CP et CM2.

La stratégie académique fixe les priorités pédagogiques et organise les apprentissages, en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs disponibles (éducation prioritaire, IDEAS, plans français et mathématiques, groupes de besoins, fonds sociaux). Les inspecteurs, conseillers pédagogiques et équipes académiques accompagnent les enseignants et développent une culture partagée de l'évaluation, fondée sur des diagnostics communs.

Depuis janvier 2026, onze collèges sont entrés dans le dispositif « collèges en progrès », privilégiant une recherche collégiale de solutions adaptées localement par les équipes éducatives.

Le pilotage pédagogique académique se heurte à la persistance d'inégalités scolaires et territoriales, à des difficultés de recrutement et de stabilité des personnels dans certaines disciplines et certains territoires, ainsi qu'à une hétérogénéité des pratiques pédagogiques appelant un besoin d'harmonisation.

S'y ajoutent la difficulté à transformer durablement les résultats des évaluations en actions pédagogiques concrètes, des contraintes géographiques, sociales et économiques pesant sur la réussite scolaire, et des usages numériques encore inégaux selon les établissements.

L'académie s'appuie sur un pilotage par les données (évaluations nationales, indicateurs de réussite, tableaux de bord) pour objectiver les écarts et cibler l'action. Elle renforce la formation continue et l'accompagnement de proximité afin de consolider les compétences des équipes, et anime des réseaux d'écoles et d'établissements ainsi que des communautés d'apprentissage professionnelles pour favoriser la diffusion des pratiques efficaces.

Les équipes sont accompagnées par les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les formateurs, dans une logique de suivi individualisé des élèves.

En chiffres

En CP, **58,2 %** des élèves guadeloupéens maîtrisent la compétence « **comprendre des mots lus** », contre **71,9 %** au niveau national. En résolution de problèmes, ils sont **51,9 %**, contre **68 %**.

En CM2, les écarts demeurent marqués : **42 %** des élèves parviennent à **comprendre un texte lu**, contre **55,4 %** au niveau national, tandis que **28,6 %** maîtrisent la **résolution de problèmes**, contre **50,2 %** en moyenne nationale.

Des partenariats sont noués avec les collectivités territoriales, l'enseignement supérieur et les acteurs associatifs pour dépasser les contraintes propres au territoire, tandis que le déploiement des outils numériques, de l'ENT et des formations dédiées vient soutenir l'évolution des pratiques.

L'objectif est de développer une véritable culture académique du pilotage fondée sur l'évaluation et l'amélioration continue, de consolider les parcours de formation pour renforcer l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale, et de favoriser le travail en réseau et le partage des pratiques efficaces entre écoles et établissements. L'académie entend également renforcer le suivi de l'impact des actions sur les apprentissages, adopter une approche territorialisée du bâti et de la carte scolaire répondant aux spécificités de la Guadeloupe, et généraliser des usages pédagogiques du numérique véritablement au service de la réussite des élèves.



3 L'intelligence artificielle et les transformations numériques

L'IA générative transforme le rapport des élèves à l'écriture, à la recherche documentaire et à l'évaluation. Depuis 2023, l'académie déploie une stratégie de formation pluriannuelle (parcours de 36h dont un socle obligatoire de 15h, formations d'initiatives locales de 66h, webinaires ciblés). Les premières expérimentations montrent que l'IA transforme progressivement l'acte d'évaluer et favorise une scénarisation augmentée des apprentissages. Les personnels disposent désormais de l'IA souveraine « Assistant IA », garantissant la protection des données.

Le risque de délégation cognitive et d'illusion de compréhension chez les élèves est prégnant ainsi que la fragilisation pédagogique des devoirs à la maison. Il apparaît donc nécessaire de penser l'usage de l'IA en termes de protection des élèves, de transparence et de supervision humaine.

Les leviers essentiels pour atteindre ces objectifs sont la formation des enseignants et des cadres, la refonte raisonnée des situations d'apprentissage et d'évaluation intégrant l'IA à une pédagogie du questionnement et de la vérification et le choix d'outils souverains fondés sur l'intérêt pédagogique plutôt que sur les seules plateformes grand public.

En plus d'un nouveau programme intégrant l'IA, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a fixé à 2 heures l'enseignement de Sciences Numériques et Technologie en 2nde dès 2027.

Quelles perspectives pour les enseignants ?

La poursuite de la formation via un pool de formateurs IA de proximité ; la création d'un Observatoire académique des pratiques IA et le passage à l'échelle des expérimentations pour objectiver leurs effets sur les apprentissages.

En chiffres

580 personnels formés

80 enseignants expérimentateurs

89 % des stagiaires en mesure d'accompagner l'esprit critique des élèves face à l'IA

+ de 180h de formation dispensées.



4 L'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique

Le dérèglement climatique est déjà une réalité en Guadeloupe. Vagues de chaleur, pluies intenses, cyclones ou encore montée du niveau de la mer imposent à l'École de concilier protection des élèves, continuité pédagogique et développement d'une véritable culture de la résilience.

Cette stratégie repose sur plusieurs axes. D'abord, le renforcement de la prévention et de la gestion des risques, avec un protocole canicule adapté au contexte tropical, l'intégration des risques cycloniques et d'inondation dans les plans de sécurité des établissements, la formation régulière des personnels et un travail étroit avec les collectivités, les services de secours et les acteurs de santé.

Elle passe également par l'adaptation du bâti scolaire grâce au programme ÉduRénov, en donnant la priorité aux établissements les plus exposés. Ventilation naturelle, protections solaires, toitures réfléchissantes, récupération des eaux de pluie, production d'énergie solaire et diagnostics de vulnérabilité permettront de rendre les écoles plus résilientes.

Sur le plan pédagogique, l'éducation au développement durable s'appuiera sur les réalités du territoire : préservation des mangroves, biodiversité, agriculture vivrière ou encore suivi du littoral. Les élèves seront associés à des projets concrets, tandis que des ressources bilingues français-créole et la valorisation des savoir-faire locaux renforceront l'appropriation de ces enjeux.

L'académie développera également une approche de sobriété numérique et des solutions garantissant la continuité pédagogique en cas de crise, adaptées aux contraintes de l'insularité. Enfin, cette politique s'inscrit dans une gouvernance territorialisée, associant l'ensemble des partenaires, avec des indicateurs de suivi et des financements croisés entre l'État, les collectivités et les fonds européens.

Des initiatives illustrent déjà cette dynamique, comme le protocole canicule tropicalisé accompagné de fiches en créole, des établissements pilotes engagés dans ÉduRénov ou encore des clubs d'élèves mobilisés pour le suivi des mangroves. L'ambition est claire : faire de l'École en Guadeloupe un lieu sûr, exemplaire et pleinement préparé aux défis climatiques.

En chiffres

Développement des établissements labellisés E3D avec **100 éco-délégués et référents établissements,**

43 aires éducatives

Forums locaux de l'éducation au développement durable avec **750 élèves sensibilisés** du CP à la Terminale

2612 collégiens sensibilisés à la chlordécone



Une école ambitieuse pour tous

La maîtrise du langage

Les évaluations nationales montrent des progrès dans l'acquisition des savoirs fondamentaux mais soulignent la persistance d'écarts de réussite. En CP, seuls 58,2 % des élèves de l'académie présentent un niveau satisfaisant en compréhension de mots entendus à l'oral, contre 71,9 % au niveau national (44,4 % en éducation prioritaire). Ces inégalités, très précoces, appellent un renforcement explicite de l'enseignement des savoirs fondamentaux dès la maternelle.

Prévenir dès la maternelle

L'école maternelle joue un rôle majeur dans la réduction des inégalités sociales, en prenant appui sur la langue maternelle de l'enfant pour le conduire vers la langue de scolarisation. L'abaissement de l'instruction obligatoire à trois ans et le **déploiement de 54 dispositifs de Très Petite Section (près de 1 000 élèves) renforcent cette prévention précoce** ; les élèves scolarisés en TPS obtiennent de meilleurs résultats en Grande Section. À la rentrée 2026, le Plan maternelle se poursuit à travers des actions de formation articulant lecture, vocabulaire et écriture.

Assurer la continuité jusqu'au lycée

Près d'un jeune sur trois rencontre encore des difficultés de lecture selon la Journée Défense et Citoyenneté, taux très supérieur à la moyenne nationale. L'académie renforce la continuité entre premier et second degré, notamment au cycle 4 et en voie professionnelle, autour du principe « lire et écrire dans toutes les disciplines », soutenu par un plan académique de formation à la littératie disciplinaire.

Une culture académique de la lecture

Le quart d'heure lecture est largement déployé. Des dispositifs tels **qu'ORA-LISONS (15 600 élèves), « Écrivons le fantastique » (1 051 élèves), les Jeux d'écriture (979 élèves) ou les Mois de la dictée négociée (458 élèves)** développent fluence, compréhension et culture littéraire.

Le raisonnement scientifique

Premier degré

Le développement du raisonnement scientifique du cycle 1 au cycle 3 s'appuie sur une démarche d'investigation en quatre étapes — **questionner, investiguer, argumenter, communiquer.**

Le dispositif a mobilisé **52 classes, 1 228 élèves, 52 enseignants et 13 partenaires dont 11 chercheurs, avec un premier suivi portant sur environ 20 classes, 40 élèves et 20 enseignants.**

Les perspectives portent sur la consolidation de la continuité cycle 1 – cycle 3 et le renforcement de l'enseignement explicite du raisonnement scientifique.

Second degré

Fondé sur l'exigence de preuve et la rigueur logique, le raisonnement scientifique se construit de l'école primaire au lycée à travers les sciences et technologie (démarche d'investigation et démarche d'ingénierie), les mathématiques (résolution de problèmes, nouvelle épreuve anticipée de première), l'informatique (pensée informatique) et les sciences humaines et sociales (analyse de sources, argumentation).

Chaque année, des concours scientifiques (Olympiades, C'Génial, Robotique FIRST, Trophées NSI) mobilisent plus de 1 600 élèves ; la journée Omnisciences du 13 mai 2026 a récompensé près de 250 collégiens et lycéens. La Quinzaine des sciences et des arts (11-22 mai 2026) a permis d'élargir ces questions au grand public.

Focus

Nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en première.

Près de 3 500 candidats ont composé, sans calculatrice, sur une épreuve articulant automatismes, raisonnement et résolution de problèmes — en cohérence avec la nouvelle épreuve de mathématiques du DNB, recentrant l'évaluation sur la compréhension des concepts.



Une école ambitieuse pour tous

Créer les conditions de la réussite des élèves

Cette ambition s'articule autour de **quatre priorités** : **l'évolution du conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF)**, qui priorise l'apprentissage de la lecture et la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège ; **l'accompagnement de l'entrée en seconde**, moment charnière nécessitant une collaboration étroite entre collèges et lycées ; le **dispositif « collèges en progrès »**, fondé sur des démarches collaboratives et l'innovation pédagogique ; et une **démarche globale d'amélioration continue associant les familles et les collectivités**, notamment sur le bâti, les transports, la restauration scolaire et l'internat — en particulier au sein des cités éducatives et du territoire éducatif rural de Marie-Galante.

Garantir la valeur des diplômes nationaux

Compte tenu des épisodes de canicule en France hexagonale qui entraînent une passation des épreuves le matin uniquement, notre académie a de nouveau recouru à des **sujets spécifiques Antilles-Guyane pour les épreuves écrites du DNB et du baccalauréat**.

Pour le baccalauréat professionnel (à partir du 8 juin), exceptionnellement, des sujets spécifiques ont été réalisés pour l'académie, la semaine de passation pour la Martinique et la Guyane correspondant à la semaine des commémorations des abolitions.

Cette adaptation s'inscrit dans une démarche nationale reposant sur quatre piliers : des **sujets validés au niveau national par l'Inspection générale** ; un **protocole de correction** rigoureux (commissions d'entente nationales et académiques, suivi en temps réel, commissions d'harmonisation finale) ; une **évaluation harmonisée en cours d'année pour le contrôle continu et le contrôle en cours de formation (CCF)** ; et un **ajustement final** par les commissions académiques d'harmonisation, garant de l'égalité de traitement entre tous les candidats.

Parcoursup

Au titre des vœux confirmés en procédure principale, **6 175 candidats** ont formulé au moins un vœu, dont **5 110 candidats ayant reçu au moins une proposition, soit 82,8%**. Parmi eux, 1 649 étaient boursiers, avec un taux de proposition de 87,1%.

Parcours et orientation

Stages de seconde

La séquence d'observation en milieu professionnel permet aux élèves de préciser leur projet d'orientation et d'acquérir une culture économique.

Malgré la plateforme *1eleve1stage*, les offres restent insuffisantes (125 offres déposées en 2025-2026, contre 191 l'année précédente), **l'accès au stage reposant souvent sur les réseaux familiaux**, ce qui pénalise les élèves des territoires les plus isolés.

Les leviers identifiés : communication ciblée auprès des entreprises et fédérations professionnelles, valorisation des entreprises accueillantes, partenariats durables avec les branches professionnelles.

En session 2026, 3 445 élèves de seconde étaient concernés et 94,6 % ont pu être accueillis en entreprise (contre 86 % en 2024).

Internats

L'académie compte **9 internats, dont 6 labellisés « internat d'excellence »**, pour un **taux d'occupation de 91 % (contre 63 % au niveau national)**. Face à une pauvreté touchant 34,5 % de la population guadeloupéenne (INSEE 2023) et à la double insularité, l'internat constitue un levier d'encadrement éducatif renforcé, en particulier pour les élèves de l'éducation prioritaire exposés au risque de décrochage.

Les perspectives visent à mieux informer les familles et à s'appuyer sur l'évaluation des internats d'excellence conduite en 2025-2026 pour diversifier l'offre de formation

Lutte contre le décrochage

Étroitement lié à l'échec scolaire, notamment aux difficultés en lecture, le décrochage scolaire demeure un enjeu majeur pour l'académie.

Les situations de décrochage sont davantage concentrées dans la voie professionnelle et concernent plus souvent les garçons. Si les **16-19 ans sont les plus touchés**, le repérage doit intervenir dès le premier degré, notamment face aux situations d'absentéisme.

Les leviers identifiés : repérage précoce, accompagnement des élèves poly-exclus, renforcement du partenariat avec la justice et développement de solutions de proximité.

Deux dispositifs sont à l'étude : des « classes hors les murs » associant entreprises et remise à niveau, et un dispositif de remédiation dans des locaux municipaux, notamment au Moule et à Sainte-Rose.

Une école ambitieuse pour tous

L'esprit critique et la citoyenneté

Enseignement moral et civique (EMC)

Les nouveaux programmes, déployés progressivement depuis deux ans, réaffirment la **place centrale de cet enseignement dans la transmission des valeurs de la République et le développement de l'esprit critique.**

Organisés selon une logique spiralaire de l'école au lycée, ils s'articulent avec l'ensemble des éducations transversales (développement durable, vie affective et sexuelle, médias et information, défense, santé, droit, culture).

À la rentrée 2026, **ces programmes seront généralisés à l'ensemble de la scolarité obligatoire et du lycée**, et pleinement intégrés aux évaluations du DNB et au contrôle continu du lycée, avec un plan de formation renforcé pour l'ensemble des enseignants.

Éducation aux médias et à l'information (EMI)

Face à une jeunesse hyperconnectée — smartphone omniprésent, réseaux sociaux comme principale source d'information —, l'académie identifie quatre enjeux structurants : territorial et culturel, démocratique, éducatif et informationnel, notamment dans un contexte insulaire où l'information circule rapidement.

Les leviers d'action reposent sur le renforcement continu et interdisciplinaire de l'EMI, une pédagogie de l'enquête fondée sur la vérification des sources, et la formation des enseignants. Les perspectives visent un **véritable parcours EMI-Citoyenneté incluant une éducation à l'intelligence artificielle générative.**

Le lycée professionnel

Le taux d'emploi des lycéens professionnels six mois après la sortie de formation progresse régulièrement, tant pour les diplômés du CAP que du baccalauréat professionnel.

Depuis la rentrée 2024, le dispositif « soutien au parcours » accompagne les élèves tout au long du cycle du baccalauréat professionnel ; en terminale, le parcours personnalisé prépare à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

À partir de la rentrée 2026, la réduction du parcours personnalisé à deux semaines permettra d'augmenter le volume d'heures d'enseignement (806 heures).

Les épreuves écrites du baccalauréat professionnel seront désormais organisées à la mi-juin, alignées sur le calendrier des voies générale et technologique, et les deux semaines de parcours personnalisé (immersion en entreprise gratifiée ou préparation à la poursuite d'études) se dérouleront avant la clôture des vœux Parcoursup.



Une école qui rassemble et qui protège

Les valeurs qui nous rassemblent

Les valeurs de la République, que l'École a pour mission première de faire partager aux élèves, sont notamment servies par les principes de laïcité et de neutralité du service public d'éducation et portées au quotidien par les personnels.

Les remontées de terrain montrent toutefois que certaines situations d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République demeurent parfois insuffisamment identifiées avant d'être signalées, ce qui souligne la nécessité de renforcer la culture du repérage et de la prévention.

Le plan national de formation 2021-2025 a constitué un levier majeur : à la fin de l'année 2024-2025, plus de **90 % des personnels avaient été convoqués et près d'un sur deux avait suivi la formation animée par les 35 formateurs de l'équipe académique valeurs de la République (EAVR)**. La promotion des valeurs républicaines s'inscrit aussi dans les apprentissages et les actions éducatives, notamment lors de la journée nationale de la laïcité du 9 décembre, marquée l'année passée par les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État.

Focus

Perspectives 2026-2027 :

Poursuite de la formation de tous les personnels à la laïcité et aux valeurs de la République avec pour **objectif 100 % de personnels formés conformément à la loi du 24 août 2021**

Déploiement du dispositif « **Parlons laïcité avec les parents d'élèves** »

Séminaire académique consacré au **principe de neutralité** le 9 décembre 2026

Diversification des actions de formation de l'EAVR sur les questions socialement vives et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies.



Un partenariat renforcé avec les familles

Seuls **73 % des parents connaissent le projet d'école (premier degré) et 8 % le projet d'établissement (second degré)**. En 2025, **52 % des familles de l'académie sont monoparentales et 17 % vivent sous le seuil de pauvreté**.

Le **renforcement de la coéducation** constitue un levier essentiel pour favoriser la réussite des élèves. La cartographie des tiers-lieux éducatifs, le développement d'ateliers artistiques, culturels et ludiques, ainsi que la création d'espaces parents dans les bassins d'éducation traduisent cette ambition de soutenir la parentalité à tous les temps de l'enfant. Ces actions visent notamment à développer les compétences psychosociales à travers des ateliers réunissant parents et enfants.

La parentalité numérique s'inscrit pleinement dans cette dynamique, dans le cadre du programme Territoires Numériques Éducatifs (TNE). Piloté par une gouvernance associant la DRANE, l'OCCE et La Trousse à Projets, ce dispositif s'appuie sur un réseau de médiateurs formés à la coéducation numérique.

Au 30 juin, **392 actions avaient été conduites, permettant d'accompagner près de 3 000 parents**, en lien avec un réseau de partenaires comprenant notamment Orange Antilles-Guyane, la CAF, le Conseil départemental et plusieurs associations. Dans un contexte où la fragilité numérique des familles est plus marquée qu'au niveau national, l'académie privilégie une démarche de proximité, fondée sur les tiers-lieux éducatifs, un partenariat renforcé et la mobilisation de parents ressources et d'ambassadeurs.

Les prochaines étapes consistent à former davantage de parents volontaires à la connaissance du système éducatif, à généraliser les actions de sensibilisation, notamment grâce au **bus de la parentalité**, à poursuivre le développement des ateliers et du réseau de parents ressources, et à structurer une **gouvernance partagée de la coéducation numérique** reposant sur des indicateurs de suivi.

Une école qui rassemble et qui protège

Lutter contre toutes les formes de violence à l'École

Harcèlement scolaire

100 % des écoles et établissements sont labellisés au moins au niveau 1 du programme pHARe, et 2 285 personnels ont été formés, dont 97 personnels ressource harcèlement.

Les leviers portent sur la mesure de l'effectivité de l'engagement des établissements, la formation de tous les personnels et l'envoi systématique d'un courrier de synthèse aux familles. Les perspectives : un plan académique de prévention, le développement du dispositif d'élèves veilleurs et le renforcement des pratiques partenariales.

Lutte contre les discriminations

Les signalements formalisés restent limités (21 cette année) mais ne reflètent qu'une partie des situations, notamment les actes à caractère raciste, le colorisme et les discriminations sexistes ou LGBTQIA+phobes.

La démarche s'appuie sur la diffusion de ressources nationales et des interventions ciblées auprès des équipes. **Elle sera amplifiée par le plan interministériel PRADO (DILCRAH), le Vadémécum actualisé « Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations », la semaine d'éducation contre le racisme fin mars, et la réactivation de l'Observatoire académique de prévention et de lutte contre les LGBT-phobies autour du 17 mai.**

Égalité filles-garçons

En 2026, 21 des 22 établissements engagés dans la labellisation Égalité filles-garçons ont obtenu le label niveau 1 (6 écoles, 9 collèges, 7 lycées).

L'événement « **Parole de femmes, ambitions d'avenir** » du 6 mars a réuni **45 femmes rôles modèles et 320 élèves.**

Les perspectives visent la généralisation de la démarche à tous les établissements et le renforcement de la formation des personnels de direction.

EVARS (vie affective, relationnelle et sexuelle)

La mise en œuvre du programme reste insuffisante : **seuls 39 % des collégiens et 45 % des lycéens ont bénéficié d'au moins une séance**, au lieu des trois annuelles préconisées, faute notamment de référents désignés dans tous les établissements (42 pour 70).

Les leviers portent sur un collectif de travail académique commun aux dispositifs harcèlement, discriminations, égalité filles-garçons et EVARS, et sur la formation des personnels.

Les perspectives incluent un **comité de pilotage académique multi-dispositifs et un séminaire académique « Prévenir les violences ».**



Protection de l'enfance

L'ensemble des personnels est tenu de transmettre toute information préoccupante concernant un élève victime de violences. **Au cours de l'année 2024-2025, 818 élèves ont fait l'objet d'une transmission aux cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) ou aux parquets, soit une hausse de 25 % en trois ans, dont près de 20 % pour des violences sexuelles.**

Les perspectives : généralisation des questionnaires de recueil de la parole dans les contextes les plus vulnérables (internats, voyages scolaires), information immédiate des équipes académiques de tout signalement transmis par le 119, et consolidation des partenariats avec les acteurs de la protection de l'enfance.

Sécurisation des établissements

Le plan ministériel pour la tranquillité scolaire s'articule autour d'apaiser, protéger et responsabiliser.

Le décret du 1^{er} juillet 2025 rend obligatoire la saisine du conseil de discipline en cas d'arme blanche, avec signalement systématique au procureur.

Au niveau académique, **45 contrôles ont été menés aux abords des établissements, 8 dans les classes et 48 conseils de discipline ont été prononcés pour port ou usage d'arme.** Les contrôles d'honorabilité sont systématiques pour tout recrutement ou accompagnement de sorties scolaires.

Les perspectives visent la **généralisation du PPMS unifié à 100 % des écoles et EPLE pour 2027-2028**, avec un accès direct pour les forces de sécurité intérieure et la préfecture.

Une école qui rassemble et qui protège

Santé physique et psychique des élèves

Cinq médecins et 73 infirmiers de l'Éducation nationale assurent dépistage, suivi et accompagnement des familles, la santé mentale des élèves constituant une priorité académique et nationale.

La promotion de la santé des élèves demeure un enjeu majeur pour l'académie, dans un contexte marqué par plusieurs défis : un nombre insuffisant de médecins scolaires pour assurer l'ensemble des bilans de la sixième année, des délais de prise en charge spécialisée parfois importants, des inégalités territoriales liées à l'insularité et le renouvellement en cours de la convention-cadre entre l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Éducation nationale.

Face à ces enjeux, de nombreuses actions sont déjà déployées. **Le dépistage des troubles du langage et de la vision en maternelle a concerné 758 élèves** répartis dans 35 classes. La **prévention de l'obésité infantile**, à travers les dispositifs DIPPOP, PRALIMAP-INES et NUTRIPOP, a bénéficié à **6 689 élèves**. En matière de **santé mentale**, un protocole est désormais mis en œuvre dans les premier et second degrés, avec des personnels repères formés dans l'ensemble des collèges, lycées et dans 10 circonscriptions, permettant de **sensibiliser ou d'accompagner 11 600 élèves**.

L'académie poursuit également ses actions de prévention des addictions avec les programmes Tabado et Unplugged, de **prévention bucco-dentaire auprès de 2 120 élèves**, de déploiement du programme **EVARS**, qui a concerné **23 677 élèves**, de sensibilisation dans le cadre d'Octobre Rose (2 170 élèves) et du service sanitaire, grâce auquel **277 étudiants en santé ont accompagné 6 974 élèves**.

Les perspectives portent sur le renforcement de la couverture médicale par le recrutement de médecins contractuels, la poursuite du repérage et de l'accompagnement des élèves en souffrance psychique, ainsi que la généralisation de la démarche « École promotrice de santé » et de la labellisation Édusanté, afin d'inscrire durablement la santé au cœur du parcours éducatif des élèves.



Sport

Au niveau national, seuls 19 % des élèves de sixième ont une condition physique jugée satisfaisante et 60 % des 11-17 ans passent plus de 3h par jour devant un écran.

En Guadeloupe, le **taux de réussite au test du savoir-nager atteint 60 %** (contre 80 % au niveau national) et le **taux d'obésité infantile est deux fois et demi supérieur à celui de l'Hexagone**.

Plusieurs dispositifs nationaux structurent l'action académique : **les 30 minutes d'activité physique quotidienne**, **les tests de qualités physiques en sixième**, et le label « **Génération 2030** » (nouvelle dénomination du label Génération 2024, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes françaises 2030).

Localement, le programme « **Savoir Rouler à Vélo** » a permis de délivrer environ **700 attestations en 2026**, portant à plus de **3 700 le total depuis 2021**, dans le cadre d'un partenariat avec 28 collectivités couvertes par un Projet Éducatif de Territoire.

En septembre 2026, l'opération « **Septembre Bouge** » associera l'État, le Rectorat, les collectivités et le mouvement sportif autour de la **Fête du Sport** (14 septembre) et de la Journée nationale du sport scolaire (16 septembre), pour faire du sport un levier de santé, de réussite éducative et de cohésion sociale. **Une étape de la tournée nationale est prévue le 20 septembre à Basse-Terre**.



Une école qui rassemble et qui protège

Une culture générale partagée

L'éducation artistique et culturelle (EAC) vise l'équité territoriale à travers les parcours d'éducation artistique et culturelle et le renforcement des partenariats avec la DAC et les collectivités, notamment au bénéfice des **cinq pôles relais culture implantés en zones rurales**.

Sur le **pass Culture**, **373 389 €** ont été alloués à la part collective de l'académie, dont 227 077 € consommés à ce jour, principalement dans le théâtre, le cinéma et le livre.

Le patrimoine de proximité, les dispositifs comme **Ma classe au cinéma** et l'opération « **Cet été, je lis** » (distribution des Métamorphoses d'Ovide à chaque élève de CM2) illustrent une **politique culturelle conçue aussi comme alternative positive aux écrans**.

Une École pour tous les élèves

L'académie poursuit l'ambition d'une **École pleinement inclusive**, garantissant à chaque élève, quels que soient ses besoins éducatifs particuliers, un **accompagnement adapté et un parcours de scolarisation de qualité, en lien avec les familles, la MDPH et l'ensemble des partenaires médico-sociaux du territoire**.

Ce chantier, transversal à l'ensemble des priorités académiques, continuera de faire l'objet d'un suivi dédié dans les prochains mois.

Accompagner un usage raisonné du numérique

Une utilisation pédagogique des outils numériques peut favoriser les apprentissages, tandis qu'un usage excessif des écrans nuit à la santé, à la concentration et à la socialisation.

Expérimenté en 2024-2025 puis généralisé, le **dispositif « portable en pause » neutralise l'usage du téléphone en collège** pendant les cours et les temps communs.

Au lycée, la **circulaire du 2 juillet 2026 étend cette interdiction dès la rentrée, les modalités pratiques (pochettes, casiers) étant définies par les chefs d'établissement en lien avec les collectivités**. D'autres mesures relèvent du droit à la déconnexion : suspension des notifications ENT le soir et le week-end, communication des notes après transmission à l'élève.

Les leviers de mise en œuvre s'appuient sur les ressources nationales (Eduscol, vadémécums), le retour d'expérience de 20 collèges et 2 lycées ayant déjà mis en place la mesure, le partenariat avec les collectivités de tutelle et la mobilisation du volet parentalité du TNE.

Les perspectives portent sur la diffusion du bilan académique, l'accompagnement des établissements selon leurs besoins et la mise en place d'un suivi des effets de la mesure.



Finale du concours académique de théâtre - Ma classe en scène
11 juin 2026



Une administration au service des personnels

L'humanisation des services RH

L'accompagnement des nouveaux personnels constitue une priorité afin de favoriser une prise de fonction réussie et de renforcer leur fidélisation. Dès le mois de juillet, les personnels stagiaires sont accueillis au rectorat, site de Dothémare, pour finaliser leurs démarches administratives.

À la rentrée, le recteur réunit l'ensemble des nouveaux arrivants sur le campus de Fouillole lors d'un temps d'accueil institutionnel, complété par des parcours de formation adaptés, un accompagnement par des tuteurs et des pairs, ainsi qu'un accueil de proximité dans chaque école, collège, lycée et services académiques.

L'enjeu est désormais de **garantir un niveau d'accompagnement homogène sur l'ensemble du territoire archipélagique**, de structurer un véritable parcours d'intégration qui se poursuive au-delà du premier jour de prise de poste et de créer les conditions favorables à une installation durable des personnels dans l'académie.

Dans cette perspective, l'académie prévoit de **formaliser un parcours d'intégration sur l'ensemble de la première année d'exercice**, de mettre à disposition un livret d'accueil numérique régulièrement actualisé et de généraliser le recueil des retours d'expérience des nouveaux arrivants afin d'améliorer en continu les dispositifs d'accompagnement.

L'appui en cas de difficulté

Les Conseillères Ressources Humaines de Proximité (CRHP), psychologues, accompagnent les personnels confrontés à des difficultés professionnelles, relationnelles ou personnelles, dans le respect du secret professionnel.

En 2025-2026, 1 865 agents ont été accompagnés, dont 730 pour des difficultés professionnelles et 250 sur un projet professionnel. Les perspectives visent à actualiser l'information sur le handicap et à augmenter des permanences au sein des établissements.

Le recrutement et la formation

Une réforme de la formation initiale des professeurs, accessible dès Bac+3, est engagée. En Guadeloupe, **la nouvelle Licence Professorat des Écoles (LPE), portée par l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines à Saint-Claude, ouvrira à la rentrée universitaire 2026 pour trente étudiants.** Les lauréats des concours externes bénéficieront ensuite d'un master de deux ans à l'Inspé de Guadeloupe (ou à l'Isfec IFAGEC pour l'enseignement privé), avec un statut d'élève fonctionnaire en première année puis de fonctionnaire stagiaire en seconde année, contre un engagement de service de quatre ans.

La formation continue s'appuie sur une **démarche collaborative de l'École Académique de Formation Continue (EAFC)**, avec un groupe d'appui intercatégoriel pour le Programme Académique de Formation (PRAF) et des « matinées de la formation » réunissant pilotes, formateurs et correspondants. Des partenariats sont noués avec l'université des Antilles, le réseau Canopé et plusieurs instituts nationaux. La réforme des certifications de formateurs, prévue en 2026-2027, doit fluidifier le vivier de formateurs.



Une administration au service des personnels

Le soutien des équipes, mesures de protection et d'accompagnement

Protection sociale complémentaire (PSC)

Depuis le 1er mai 2026, l'ensemble des personnels bénéficie d'un nouveau régime obligatoire de frais de santé, financé à 50 % par l'État, complété par un dispositif de prévoyance facultatif. Une référente PSC académique accompagne la mise en œuvre auprès des personnels, avec l'appui de la MGEN Guadeloupe.

Inclusion professionnelle

La mission de correspondant handicap garantit l'égalité des droits et des parcours des agents en situation de handicap (aménagements de poste, RQTH, maintien dans l'emploi), en lien avec la médecine de prévention et le financement du FIPHFP. Le taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) dans l'académie s'élève à 2,95 %, contre 5,17 % au niveau national.

Congé de naissance

Depuis le 1er juillet 2026 (avec effet rétroactif pour les enfants nés depuis le 1er janvier 2026), un congé supplémentaire de naissance de deux mois est ouvert aux deux parents, rémunéré à 70 % le premier mois et 60 % le second.

Lutte contre les discriminations « Stop discri » (VDHAS)

Ce dispositif académique garantit une prise en charge rapide et coordonnée des situations de violence, discrimination, harcèlement ou agissements sexistes signalées par les agents, en lien avec le Service de défense et de sécurité académiques.

Les saisines ont fortement augmenté depuis 2024 (9 signalements en 2024, 36 sur la période août 2025-juin 2026), nécessitant une approche pluridisciplinaire. Les perspectives portent sur la poursuite de la structuration du dispositif et un plan de formation inter-catégoriel sur la souffrance au travail.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026



La sécurité des établissements

Face à une augmentation chronique des cyberattaques, souvent facilitées par l'IA, l'académie organise sa réponse autour de deux axes. Le premier vise à **sensibiliser et former toute la communauté éducative**, notamment via l'application FantomAPP de la CNIL et la plateforme CyberEnjeux de l'ANSSI.

L'opération d'hameçonnage pédagogique « **Cactus 2026** » a ciblé **24 748 collégiens et lycéens, 14 607 parents et 4 941 personnels, avec un taux de clic de 10 % (moyenne nationale : 12 %)**. Le second axe consiste à sécuriser les accès aux ressources numériques via le déploiement d'EduConnect, service d'authentification fédéré à FranceConnect, dont l'extension au second degré est pilotée par la DRANE et la DRASI en lien avec les collectivités.

Les élections professionnelles

Les élections professionnelles se dérouleront du 3 au 10 décembre 2026 pour l'ensemble des personnels de la fonction publique, avec **14 scrutins organisés pour l'académie de Guadeloupe**.

Cette échéance s'accompagne de plusieurs simplifications : une **plateforme unique de vote électronique et, pour la majorité des électeurs, une carte électorale mise à disposition via l'ENSAP**. Les enjeux portent sur la fiabilité des données électorales, l'information des personnels et l'accompagnement des électeurs.

L'académie mobilise ses services en lien avec le ministère pour garantir des élections exemplaires, transparentes et sincères, contribuant au renouvellement des instances représentatives et au renforcement du dialogue social.



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service communication

Mail : ce.communication@ac-guadeloupe.fr

Tél : 05.90.47.81.09

Site web : www.ac-guadeloupe.fr

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :



Abonnez-vous
à notre chaîne Whatsapp

